

Oral / écrit dans l'émergence de la mémoire auditive partagée

Tea Pršir

Université de Genève & Université catholique de Louvain

Résumé

Dans cet article, nous nous concentrons sur trois points. (1) La définition de la mémoire auditive partagée (MAP) et son lien avec la mémoire discursive. La dimension auditive réfère à la mémorisation d'un répertoire de phonostyles, ainsi qu'à la reconnaissance de la prosodie et de la qualité vocale d'un orateur particulier (par exemple, du président de la République). (2) La structure de la revue de presse radiophonique (notre corpus) et les enjeux de la coexistence des codes oral et écrit pour l'émergence de la MAP. (3) L'illustration de la MAP par la distinction des phonostyles et phonogenres à différents niveaux de représentation d'un discours oral.

Mots clés : prosodie, discours représenté, oral/écrit, mémoire auditive partagée, phonostyle

1. Introduction

Toute parole s'inscrit dans un phonogenre, défini selon le type de communication engagée, tout en reflétant l'idiostyle : les caractéristiques prosodiques individuelles, comme l'accent régional ou le débit. Le phonogenre est observé à travers les phonostyles : les réalisations phonétiques de la parole effectuée par les locuteurs (point 4). Dans l'étude de discours oraux, le phonostyle et le phonogenre ont été l'objet d'une description prosodique globale et instrumentale dans une approche comparative de plusieurs styles et genres (Goldman *et al.* 2007 ; Simon *et al.* 2008). Nous proposons ici une étude locale, ou intra-discursive, avec l'hypothèse de départ que certains discours peuvent exhiber simultanément plusieurs styles et genres. C'est le cas pour les discours riches en discours rapporté, comme les revues de presse radiophoniques (RPR), dont nous disposons de 88 minutes de données transcrites, alignées et annotées prosodiquement et discursivement. La RPR est appréhendée ici dans un cadre interactionnel (Burger 2001) qui sert de trame pour la description de sa structure à travers ses participants et leurs relations (point 3).

L'hypothèse sur le rôle de la mémoire auditive partagée (MAP) dans la structure de la RPR est fondée sur l'observation de la caractérisation voco-prosodique de styles publics et de parlers sociaux lors du passage du discours citant au discours cité (discours direct principalement, mais aussi indirect). La caractérisation voco-prosodique comprend les variations dans la prosodie (intonation, rythme, durée) et dans la qualité vocale du locuteur qui reproduit les caractéristiques phonostylistiques de la personne imitée/citée. Nous avons répertorié 47 occurrences qualifiées de citations théâtralisées (Pršir 2012a) et dont la durée peut varier de quelques secondes à une minute. Les citations théâtralisées sont les moments où le revuiste, en plus de rapporter verbalement le

contenu propositionnel, représente vocalement le phonostyle de la personne citée. Il puise alors dans sa mémoire auditive les images acoustiques de parlers de différentes personnes publiques. La mémoire auditive est appelée *partagée* pour souligner qu'il s'agit d'un processus langagier cognitif basé sur le partage de connaissance de discours oraux. Nous précisons son lien avec la mémoire discursive (point 2).

La voco-prosodie apporte une dimension sensorimotrice qui a la faculté de faire figurer dans le discours d'autres personnes que celle du locuteur, et par là, d'autres situations discursives que celle d'ici et maintenant (*i.e.* la RPR). L'approche expérientielle de la prosodie du discours (Auchlin 2003 ; Simon 2004) propose de rendre compte des ces différents niveaux de représentation en s'intéressant à la coarticulation entre l'entrée linguistique (contenu propositionnel) et l'entrée occurrence (contenu para- et extralinguistique). Il en résulte l'intégration expérientielle (Auchlin 2013) où les données sensorimotrices (par exemple, la prosodie) sont considérées au même titre d'importance que les données conceptuelles¹. L'analyse de nos exemples est réalisée dans cette optique (points 4 et 5).

2. Mémoires : discursive, interdiscursive, auditive

La mémoire auditive fait écho à la mémoire discursive qui a fait son apparition simultanément dans le domaine de l'analyse du discours en France et dans le domaine de la logique naturelle et de la linguistique en Suisse, dans les années 1980.

En France, la notion de *mémoire discursive*, dans sa plus large acception, concerne effectivement la mémoire des mots ou des discours. Courtine 1981, à l'origine de la notion, attribue une mémoire propre aux formulations discursives, indépendante des sujets qui s'en servent. Simultanément apparaît la notion de *mémoire interdiscursive* (Lecomte 1981) avec laquelle on admet que la mémoire ne réside pas forcément dans l'énoncé, mais aussi dans le fait qu'un discours appartient à un réseau commun avec d'autres discours. Calabrese (2010 : 122) note cependant qu'« il serait difficile de souscrire à une vision désincarnée d'une mémoire contenue dans les énoncés au-delà des sujets ». En effet, il est possible que le sujet n'arrive pas à inférer le sens d'un titre de journal (*Fukushima emporte les lettres japonaises*²) s'il ne dispose pas de référents nécessaires à la compréhension de l'actualité.

En Suisse, la mémoire discursive intègre depuis son apparition une dimension cognitive et subjective. Elle a son origine dans les travaux de Grize (1982) sur la *schématisation*, définie comme un ensemble de représentations discursives partagées entre les interlocuteurs. La théorie grizéenne de la communication est à la base de la définition proposée par Berrendonner en 1993 :

¹ Pour les bases théoriques de l'intégration expérientielle dans le cadre du discours représenté, voir Pršir 2012b.

² Dans *Le Monde* daté du 16 mars 2012. Le titre traite de l'influence de la catastrophe nucléaire de Fukushima sur la littérature.

On partira en effet de l'hypothèse que toute interaction communicative met en jeu un ensemble évolutif M (= *mémoire discursive, schématisation, modèle de réalité*) comprenant toutes et rien que les connaissances valides pour les interlocuteurs et publiques entre eux. (Berrendonner 1993 : 48)

Roulet *et al.* (2001) se réfèrent à cette définition lorsqu'ils introduisent la mémoire discursive dans le modèle genevois de l'organisation du discours. Elle y est employée pour désigner le caractère non propositionnel des connaissances encyclopédiques partagées qui ont un rôle dans la structuration et la compréhension du discours.

Enfin, en esquivant l'appellation de mémoire discursive, Charaudeau (2001 : 7) situe clairement la mémoire du côté des sujets parlants. Il distingue trois niveaux : mémoire des discours, mémoire des situations de communication, et mémoire des formes et des signes. Il en découle des communautés – discursives, communicationnelles ou sémiologiques – basées sur le contrat de reconnaissance.

La mémoire auditive partagée, telle que nous la définissons, a des points en commun avec la schématisation grizéenne et avec la définition des mémoires par Charaudeau. La MAP a la particularité d'être liée à l'ouïe : le locuteur/l'auditeur active la mémoire du phonostyle d'acteurs publics et médiatiques, de personnages de film, de conte, etc. Cette activation a lieu dans la production de la parole, comme dans la perception. Le principe général est le suivant : l'auditeur et le locuteur disposent des mêmes ressources pour faire émerger de leur mémoire les éléments nécessaires à une compréhension mutuelle de signes langagiers communs. La MAP permet de reconnaître la prosodie et la qualité vocale d'un orateur particulier (l'idiostyle du président de la République, par exemple) ou un style lié à une profession (phonogène de reporters sportifs, par exemple).

Ainsi, la mémorisation d'un répertoire de phonostyles a lieu à plusieurs niveaux : du plus général (phonogène) au plus particulier (idiostyle). Dans le paragraphe suivant, nous fournissons une description détaillée de la RPR pour montrer à quels niveaux intervient la MAP.

3. Cadre interactionnel de la RPR

La structure de la revue de presse radiophonique est expliquée à l'aide du cadre interactionnel élaboré par Burger (2001) au sein du modèle genevois d'analyse du discours (Roulet *et al.* 2001). Dans ce modèle, tout discours est interactionnel à la base, même s'il se présente sous forme monologique, comme la RPR. Roulet *et al.* (2001) distinguent le discours produit du discours représenté dans l'organisation énonciative en associant le premier au cadre interactionnel le plus englobant considéré, et le second aux niveaux interactionnels enchâssés. Le cadre interactionnel interroge la différence entre « la matérialité des interactions réellement accomplies et la matérialité de celles qui ne sont que représentées dans le cadre d'une autre interaction » (Burger 2001 : 149). Dans ce sens, le cadre interactionnel de la RPR, illustré par la figure 1, contient :

I) un niveau d'interaction représentée (discours représenté) qui se passe en deux temps consécutifs : <RÉDACTION DES JOURNAUX³> et <LECTURE⁴ DES JOURNAUX> ;

II) un niveau d'interaction accomplie (discours produit) <REVUE DE PRESSE RADIOPHONIQUE>. Elle englobe les deux activités d'interaction représentée et rend compte à travers elles d'une interaction particulièrement polyphonique <PSEUDO⁵-INTERACTION AVEC LES SOURCES>. À ce niveau, <sources> comprend à la fois le discours des instances médiatiques (journaliste, journal, etc.) et des instances publiques (politiciens, écrivains, etc.) relatées dans les journaux.

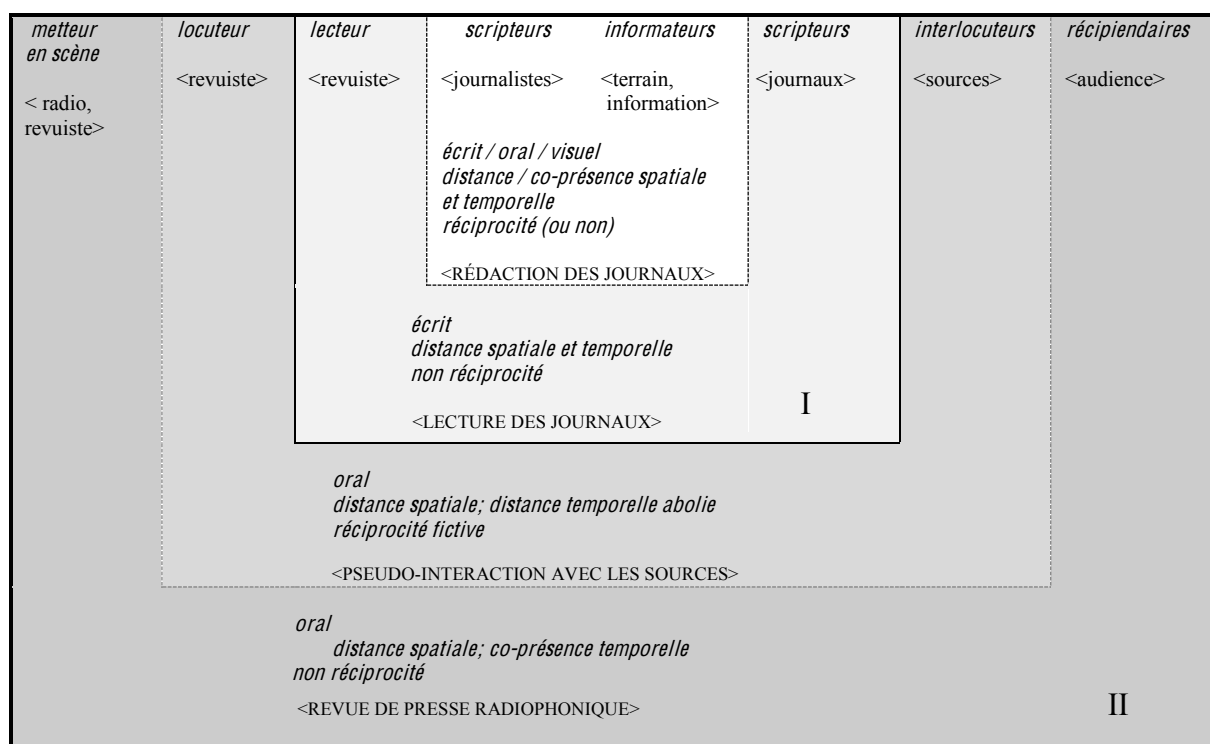


Figure 1. Les niveaux du cadre interactionnel dans la revue de presse radiophonique (adaptée à partir de Burger 2001)

La figure 1 montre la structure de la RPR : ses participants potentiels et leurs relations sont décrits par le biais du canal, du mode et du lien d'interaction annotés dans la figure pour chaque niveau. Le *canal d'interaction* du niveau représenté (I) est principalement l'écrit (dans certains cas, il est oral et visuel, lors d'un entretien journalistique, par exemple), tandis que l'oral est dominant pour le niveau accompli (II). Le *mode*

³ <RÉDACTION DES JOURNAUX> est une activité complexe qui fait intervenir son propre cadre interactionnel et dont nous ne rendons ici que les grands traits.

⁴ Ici, <LECTURE> doit être compris comme préparation à la RPR et doit être distinguée de la lecture à haute voix lors de l'émission directe à la radio.

⁵ L'élément formant *pseudo* est souvent utilisé dans la description de pratiques de la presse et des médias en général. Ainsi Rosier (1993 : 634-636) qualifiera de *pseudo-transparents* les discours de journalistes : pour elle, il s'agit d'une construction fictive de la réalité langagière. Rosier (2008 : 26-27) parle également de *pseudo-discours rapporté*, une catégorie qui diffère de notre définition de *pseudo-interaction* et dont nous parlerons ultérieurement.

d'interaction repose sur deux axes : spatial et temporel, que Burger caractérise comme distants ou co-présents. Le *lien d'interaction* décrit la possibilité de rétroaction de l'interactant : réciprocité ou non (par exemple, lors de l'écoute de la radio, il n'y a pas de réciprocité avec l'audience, tandis qu'il y en a une lors de l'entretien transmis à la radio). Comme pour le mode, seule la matérialité du lien est prise en compte.

Nous proposons de nous affranchir de cette matérialité en considérant l'interaction dans sa dimension cognitive⁶. Car, malgré une « réelle » (matérielle/physique) distance spatiale et temporelle avec les sources, le revuiste parvient à créer une proximité⁷, notamment grâce à la voco-prosodie (nous y revenons plus loin). De même, une réciprocité *fictive* est mise en scène et crée l'*effet de conversationnalisation* (Fairclough 1994) observé depuis une vingtaine d'années dans les médias et qui consiste en un mélange des styles de parole publique et privée.

Reprenons maintenant un par un les quatre niveaux de la figure 1.

Le premier temps du cadre interactionnel de la RPR est la <RÉDACTION DES JOURNAUX>. Le journaliste est *scripteur*, il rédige un article résultant d'échanges avec les différents *informateurs* : terrain ou personnes publiques, autres médias. Le mode d'interaction peut être en co-présence ou à distance spatio-temporelle, selon la nature de l'échange avec l'informateur. Une des traces de <RÉDACTION DES JOURNAUX> est l'emploi du verbe *écrire* et les termes décrivant la parole :

- (1) Aubert écrit dans son éditorial de la Tribune cette question

Le deuxième temps de l'interaction représentée, <LECTURE DES JOURNAUX>, se repère dans le corpus par l'emploi du verbe *lire* :

- (2) de la Tribune je passe aux Échos et qu'est-ce que je lis

La lecture des textes écrits est ainsi seulement désignée. L'activité sous-jacente de la lecture est la sélection d'articles et de journaux. Cette sélection est le résultat de l'*interaction expérientielle* du revuiste en tant que *lecteur* avec le texte qu'il lit.

L'interaction accomplie <REVUE DE PRESSE RADIOPHONIQUE> comprend d'un côté la mise en scène par la chaîne radiophonique, dont le revuiste fait partie, et d'un autre côté l'audience. Voici deux exemples avec les marques d'adresse au public :

- (3) jusqu'aux trente-cinq heures euh // ⁸ de Jospin et Martine Aubry que vous pouvez multiplier aujourd'hui pour voir // combien ça vous fait euh d'heures passées euh // au travail
- (4) alors me direz-vous bon euh c'est lui // ou c'est pas lui

⁶ 'Cognitif' est à comprendre non seulement dans sa dimension conceptuelle, mais également sensorimotrice (dans le sens de cognition incarnée).

⁷ La proximité n'est pas une co-présence. La première est virtuelle, la deuxième matérielle. Les deux participent à la production et à la perception du discours.

⁸ Pauses : /// = très longue // = longue, / = brève, d'après les conventions de transcription Valibel.

Mis à part cette interaction manifeste avec le public, le revuiste entre en <PSEUDO-INTERACTION AVEC LES SOURCES>. La manifestation de cette interaction se trouve dans les commentaires vocaux, prosodiques et propositionnels du *locuteur* <revuiste>, ce qui permet une simulation d'échange avec les *interlocuteurs*⁹ <sources>. Cet échange passe par une mise en voix du discours de l'autre et va souvent jusqu'à l'imitation et la parodie. Ces deux procédés sont de nature interactionnelle et renvoient directement aux interactants des deux premiers cadres : *informateurs* et *scripteurs*, et mobilisent ainsi la mémoire auditive partagée. Une double énonciation polyphonique a lieu : l'une où l'auditeur entend les caractéristiques voco-prosodiques de la personne imitée lorsqu'elle est citée ; et l'autre, chapeautant le tout, dont l'auteur est le revuiste avec les modalités de mise en voix qui sont les révélateurs de son implication. D'un point de vue cognitif, l'auditeur a l'impression d'assister à une réelle interaction tant la mise en voix est théâtralisée. Ainsi, la *pseudo-interaction* est marquée principalement par la voco-prosodie.

Les marques linguistiques d'interaction sont rares et se manifestent par les pronoms personnels et/ou les verbes d'interaction (*suggérer* dans l'exemple (5)) :

- (5) et l'Express cette semaine d'en profiter pour euh suggérer à chacun d'entre nous
// de retrouver si possible / le moral //

Le pronom personnel *nous* a un usage intrinsèquement polyphonique. Il réunit les interactants de deux cadres interactionnels : celui de l'interaction entre les lecteurs des journaux et le journal (l'Express en l'occurrence) et celui de l'interaction dans la RPR entre l'audience et le revuiste.

Avec la description de la RPR, nous avons aperçu à quel point le discours du revuiste est saturé par les instances médiatiques et publiques. Pour revenir à la MAP, nous souhaitons, au point suivant, montrer comment cette complexité se reflète et se distingue à travers la perception auditive des phonogenres et phonostyles.

4. Phonostyle, phonogenre, idiostyle

Goldman *et al.* (2011 : 208) observent que dans les études antérieures (Fónagy 1983 ; Léon 1993) le terme de *phonostyle* est utilisé comme hyperonyme de *phonogenre* ; ils proposent de distinguer les deux.

[...] on étudie un *phonogenre* lorsqu'on regroupe des échantillons de parole selon leurs conditions de production (par genre) et qu'on étudie le profil prosodique commun (moyen) ; et l'on étudie un *phonostyle*, singulier ou prototypique, si l'on étudie les échantillons et qu'on les groupe selon leurs propriétés, communes ou distinctives. (Goldman *et al.* 2011 : 208)

Le degré de variations phonostylistiques de plusieurs échantillons d'un phonogenre va peser sur son homogénéité (Goldman *et al.* 2011 : 210). La RPR est ainsi un phonogenre hétérogène, les revuistes y exhibent des phonostyles personnels. Tandis que le journal

⁹ Dans le contexte de la *pseudo-interaction*, il s'agit de *pseudo-interlocuteurs*.

radiophonique est, entre autres, un phonogène plus compact, le phonostyle étant plus impersonnel.

L'exemple suivant illustrera la différence entre style et genre, tant idio- que phono-, ainsi que les traits voco-prosodique mobilisés.

- (6) et Etienne de citer Rostropovitch et son violoncelle soviétique mal monté avec des cordes à deux centimètres au-dessus de la touche // très difficile jouer violoncelle // lui aurait dit Rostro¹⁰

Lorsque le revuiste représente la parole de Slava Rostropovitch, le violoncelliste russe, il prend un accent slave. Prosodiquement, l'accent est accompagné de pauses et d'un changement de registre mélodique : les deux sont courants pour le discours représenté direct (Bertrand 1999). L'auditeur reçoit une image acoustique d'un accent slave avec le [r] roulé tel que caractérisé par un francophone. Le schéma « étranger » est également caractérisé au niveau linguistique par la syntaxe appauvrie : absence de préposition et de conjugaison du verbe. L'intégration expérientielle (Pršir 2012b ; Auchlin 2013) qui a lieu lors du discours direct *très difficile jouer violoncelle* (attribué à Rostropovitch) est représentée par la figure (2) ci-dessous.

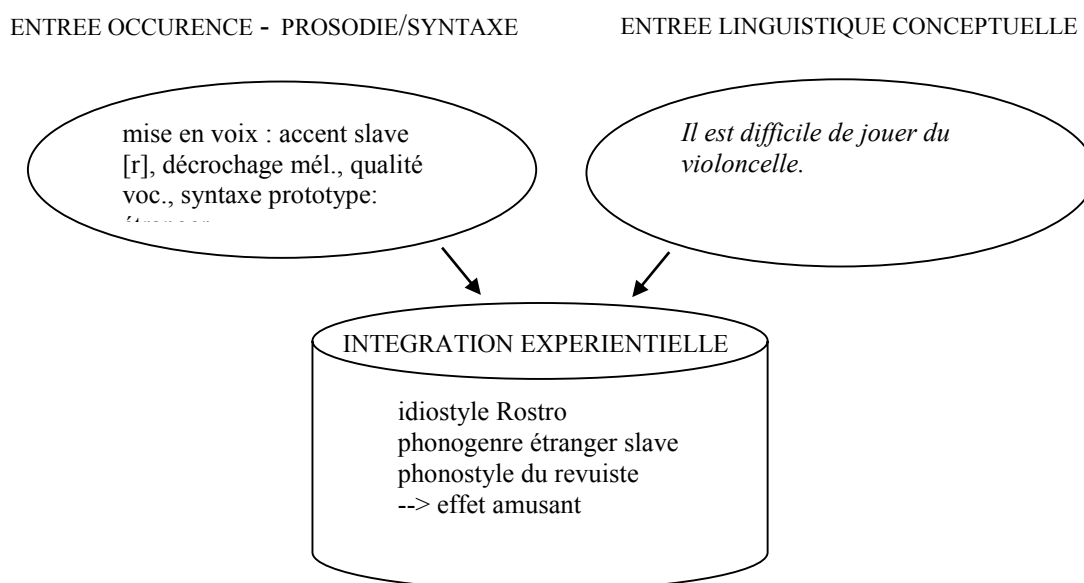


Figure 2. Intégration expérientielle de l'exemple « Rostro »

On peut observer la distinction entre trois couches de représentation voco-prosodique. La première est celle du violoncelliste – idiostyle « Rostro ». La deuxième reflète son statut en France – phonogène¹¹ « étranger slave ». Enfin, lors de la troisième couche, l'auditeur est également renseigné sur le phonostyle du revuiste riche en variations voco-prosodiques qui vont parfois jusqu'à la théâtralisation (Pršir 2012a). Certes, d'un côté, son phonostyle est individuel avec une touche personnelle, mais il est également

¹⁰ Pour avoir le fichier audio de l'exemple, contacter l'auteur.

¹¹ D'un point de vue sociolinguistique, le phonogène « étranger slave » correspond à l'ethnolecte (le parler de groupes ethniques, en particulier des immigrés) ; et plus précisément à ce qu'Auer (2003 : 260-261) appelle « ethnolecte secondaire » qui est la stylisation médiatique de certains traits de l'« ethnolecte primaire » (l'usage quotidien du parler d'un groupe ethnique).

influencé par le genre radiophonique dans lequel il s'inscrit. Nous supposons que, dans une certaine mesure, les variations du phonostyle sont influencées par le contenu propositionnel (selon la thématique d'articles dans la presse écrite), mais aussi par le contenu sonore dont le locuteur dispose dans sa mémoire auditive partagée.

5. Analyse prosodique instrumentale du corpus : synthèse

L'analyse instrumentale est réalisée avec logiciel Praat (Boersma & Weenink 2009), les paramètres prosodiques mesurés sont la fréquence fondamentale (f0) en demi-tons (DT) et la durée (ms). Le décrochage mélodique est considéré saillant à partir de [+8DT], l'allongement vocalique est considéré saillant s'il dépasse 200 ms. Dans les 47 occurrences analysées, 17 reposent sur la MAP¹².

Trois profils voco-prosodiques sont observés pour l'imitation d'idiostyle : a) décrochage mélodique avec des allongements vocaliques (par exemple, Ollier [+14DT], [445-550ms] ; Sarkozy [+8DT], [300ms]) ; b) changement de qualité vocale (par exemple, Giscard – voix serrée, Gaston – voix relâchée) ; c) excursions ponctuelles de la f0 [+10-14DT] accompagnées d'une voix cassée ou rauque (par exemple, Colombani).

Une partie des phonogenres représentés sont associés à certains des idiostyles mentionnés (par exemple, le discours politique). D'autres sont associés à des entités plus abstraites qui n'ont pas de référent précis. Tel est le cas de l'imitation de parlers liés aux classes socioprofessionnelles. Le parler d'ouvrier est ainsi représenté avec une f0 haute (montée de 12 à 15 DT par rapport aux discours entourants). Cet exemple, attesté deux fois dans le corpus, va dans le sens de l'observation de Demers¹³ (2000) et corrobore l'existence du code biologique de fréquence fondamentale d'Ohala (1983) qui oppose la voix grave du dominateur à la voix aiguë du dominé. Un cas particulier est la mise en voix du phonogène « dialogue » / « débat ». Le revuiste met en scène plusieurs voix et prête à chaque voix un phonostyle particulier qui les oppose. L'auditeur a l'impression d'assister à un vrai débat animé. L'effet est une « polyphonie chorale » (Pršir 2012a) où plusieurs points de vue sont clairement exposés. Enfin, certains phonogenres attestés réfèrent au discours théâtral (pauses fréquentes, parfois après chaque mot), ou à la récitation de poésie (caractérisée par un legato ou une accentuation régulière).

L'analyse des paramètres voco-prosodiques montre que la mobilisation d'images acoustiques de la mémoire auditive partagée demande un effort articulatoire et phonatoire considérable de la part du locuteur. Cela suppose sa motivation et son implication dans les débats d'actualité politique qu'il rapporte à la radio.

¹² Les autres reposent sur la focalisation et les « schémas voco-prosodiques » dont il n'est pas question ici.

¹³ Demers (2000 : 38) compare la hauteur et l'étendue de la voix de la classe ouvrière et de la classe socioprofessionnelle plus élevée. Elle observe que le registre des hommes de la classe ouvrière est relativement plus haut.

6. Conclusion

Nous espérons avoir montré l'utilité de la notion de mémoire auditive partagée lors de l'analyse d'un corpus de discours représenté. Nous avons proposé une observation de l'image acoustique (le phonogène) au-delà de sa forme voco-prosodique (les phonostyles de sa production). Une attention est accordée à son origine (situationnelle, sociale, culturelle) et à sa circulation discursive.

Les différents styles et genres évoqués dans la parole participent pleinement à l'interprétation du discours. Afin qu'un phonostyle soit reconnu, il faut que le revuiste reproduise volontairement les caractéristiques voco-prosodiques de la personne citée. Il transpose ainsi l'auditeur directement dans la situation originelle de communication (contexte de la tribune politique, par exemple). Peu de revuistes ont recours à ce procédé parce que l'imitation d'hommes politiques, ou d'un accent étranger, risque de basculer dans la caricature. Il n'est pas facile de trouver un juste milieu.

L'activation de la mémoire auditive partagée a lieu dans de nombreuses situations au quotidien (écoute de la radio, lecture d'un conte, reconnaissance de la voix, etc.). Le recours à une image acoustique d'un phonogène particulier enrichit la polyphonie déjà présente dans le discours représenté direct ou indirect en y apportant une dimension expérientielle.

Références

- Auchlin, Antoine. 2003. Compétence discursive et co-occurrence d'affects : « blends expérientiels » ou (con)fusion d'émotions ? In Jean-Marc Colletta & Anna Tcherkassof (eds), *Les émotions. Cognition, langage et développement*. Hayen : Mardaga, 137-152.
- Auchlin, Antoine. 2013. Prosodic iconicity and experiential blending. In Sylvie Hancil & Daniel Hirst (eds), *Prosody and Iconicity* (Iconicity in Language and Literature 13). Amsterdam : John Benjamins, 1-31.
- Auer, Peter. 2003. « Türkenslang » – ein jugendsprachlicher Ethnolekt des Deutschen und seine Transformationen. In Häcki Buhofer (ed.), *Spracherwerb und Lebensalter*. Basel : Francke, 255-264.
- Berrendonner, Alain. 1993. Périodes. In Herman Parret (ed.), *Temps et discours*. Louvain : Presses universitaires de Louvain, 47-61.
- Bertrand, Roxane. 1999. De l'hétérogénéité de la parole. Analyse énonciative de phénomènes prosodiques et kinésiques dans l'interaction interindividuelle. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Boersma, Paul & David Weenink. 2009. Praat : doing phonetics by computer (Version 5.1.04) [Computer program]. <http://www.praat.org/> (4 avril, 2009).
- Burger, Marcel. 2001. La dimension interactionnelle. In Eddy Roulet, Laurent Fillietaz & Anne Grobet (eds), *Un modèle et un instrument de l'organisation du discours*. Bern : Peter Lang, 139-163.
- Calabrese, Laura. 2010. Décoder les titres de presse : les compétences de lecture et les routines rédactionnelles en question. *Recherches en Communication* 33, 115-129.
- Charaudeau, Patrick. 2001. Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle. In Michel Ballabriga (ed.), *Analyse des discours. Types et genres : communication et interprétation*. Toulouse : Éditions Universitaires du Sud. <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres,83.html>
- Courtine, Jean-Jacques. 1981. Analyse du discours politique. *Langage* 62, 9-128.

- Demers, Monique. 2000. Le registre vocal de tous les jours, socialement plus *parlant* au masculin ? *DIALANGUE* 11, 37-46.
- Fairclough, Norman. 1994. Conversationalization of public discourse and the authority of the consumer. In Keat Russell, Nigel Whiteley & Nicholas Abercombe (eds), *The authority of the consumer*. London : Routledge, 253-268.
- Fónagy, Ivan. 1983. La vive voix. Essais de psycho-phonétique. Paris : Payot.
- Goldman, Jean-Philippe, Anne Catherine Simon, Antoine Auchlin, Antoine & Mathieu Avanzi. 2007. Phonostylographe, un outil de description des phonostyles prosodiques. Chroniques radiophoniques et style lu. *NCLF* 28, 219-237.
- Goldman, Jean-Philippe, Antoine Auchlin, Anne Catherine Simon & Mathieu Avanzi. 2011. Discrimination de styles de parole par analyse prosodique semi-automatique. In Hi-Yon Yoo & Elisabeth Delais-Roussarie (eds), *Actes d'IDP 2009*. Paris, Septembre 2009.
- http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/actes_fr.html.
- Grize, Jean-Blaise. 1982. *De la logique à l'argumentation*. Genève : Droz.
- Lecomte, Alain. 1981. Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière (ou le rôle de la mémoire interdiscursive dans le processus explicatif). *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto* XIX 56, 69-93.
- Léon, Pierre. 1993. Précis de phonostylistique. Parole et expressivité. Paris : Nathan.
- Ohala, John J. 1983. Cross-language use of pitch : an ethological view. *Phonetica* 40, 1-18.
- Pršir, Tea. 2012a. La citation théâtralisée : propositions pour une analyse prosodique et polyphonique de la citation à l'oral. *Le discours et la langue* II(2), 123-134.
- Pršir, Tea. 2012b. L'étude du discours représenté dans le cadre de l'intégration expérientielle. *Nouveau Cahiers de la Linguistique Française* 30, 197-212. [http://clf.unige.ch/num.php? numero=30](http://clf.unige.ch/num.php?numero=30)
- Rosier, Laurence. 1993. De la stylistique sociologique suivie d'une application pratique : discours direct, presse et objectivités. *Revue belge de philologie et d'histoire* 71(3), 624-644.
- Rosier, Laurence. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.
- Roulet, Eddy, Laurent Filliettaz & Anne Grobet. 2001. *Un modèle et un instrument de l'organisation du discours*. Bern : Peter Lang.
- Simon, Anne Catherine. 2004. La structuration prosodique du discours en français : Une approche multidimensionnelle et expérientielle. Bern : Peter Lang.
- Simon, Anne Catherine, Antoine Auchlin, Mathieu Avanzi & Jean-Philippe Goldman. 2008. Les phonostyles. Une description prosodique des styles de parole en français. In Michaël Abecassis & Gudrun Ledegen (eds), *Les voix des Français. En parlant, en écrivant*. Bern : Peter Lang, 71-88.